

DEC141275DR05

**Décision portant nomination de Mme Florence Auger aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte de recherche 7644 intitulée centre de physique théorique.**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte n°UMR 7644 centre de physique théorique dont le directeur est M. Bernard Pire ;

Considérant que Mme Florence Auger a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS du 11 au 13/03/14 (1<sup>ère</sup> session) et du 8 au 10/04/14 (2<sup>ème</sup> session),

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Mme Florence Auger, ingénieur d'études, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°7644 intitulée centre de physique théorique, à compter du 11 avril 2014.

Mme Florence Auger exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Florence Auger est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.



Délégation Ile-de-France  
Ouest & Nord

www.cnrs.fr

La Délégue régional

1, place Aristide Briand  
92195 Meudon Cedex

T 01 45 07 52 32  
F 01 45 07 53 35

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 11 avril 2014



Le directeur de l'unité  
Bernard Pire

Visa du délégué régional du CNRS



Visa du chef d'établissement partenaire

P. Le Quéré



Directeur Adjoint  
de l'Enseignement et de la Recherche